



Nouvelles d'Outre-Manche

16 octobre – 6 novembre 2017



The Great Repeal Bill

L'examen détaillé du projet de Loi sur la sortie de l'Union prévu les 14 et 15 novembre

Fin octobre, le gouvernement britannique a annoncé que les députés de la Chambre des Communes procéderont à l'examen détaillé du projet de Loi sur la sortie de l'Union européenne (ou Great Repeal Bill) les 14 et 15 novembre. Des amendements pourront alors être proposés en vue du vote en troisième lecture. Le texte quittera ensuite la Chambre des Communes pour être soumis au vote de la Chambre des Lords.

Déroulement des négociations Brexit

Le 6^{ème} cycle de négociations prévu les 9 et 10 novembre

Selon un communiqué conjoint des négociateurs en chef pour le Brexit, Michel Barnier et David Davis, le prochain cycle de négociations aura lieu les 9 et 10 novembre. L'agenda de celui-ci n'est pas encore disponible.

Donald Tusk : L'Europe doit rester unie ou faire face à la « défaite » du Brexit

S'exprimant devant les eurodéputés réunis en plénière à Strasbourg, le Président du Conseil européen, Donald Tusk, a confié le 24 octobre être « obsédé » par la préservation de l'unité des 27 autres Etats membres dans les négociations Brexit. Il a ainsi déclaré « Nous devons garder notre unité quelle que soit la direction des discussions. » « L'Union européenne sera capable de relever tout scénario aussi longtemps que nous ne serons pas divisés. » « Si nous échouons dans cela alors les négociations se termineront par notre défaite. » « Dans les faits, c'est de Londres dont dépend la façon dont les choses se termineront ; avec un bon accord, sans accord ou sans Brexit. Mais dans chacun de ces scénarii nous protégerons notre intérêt commun uniquement en étant ensemble. »

Conclusions du Conseil européen du 20 octobre : réévaluation des progrès en décembre

Les Chefs d'Etat ou de gouvernement des Vingt-Sept se sont réunis le 20 octobre pour évaluer les progrès faits dans les négociations Brexit et déterminer s'ils ont été « suffisants » pour ouvrir les discussions sur la future relation et une éventuelle période de transition. A l'issue de la réunion, le Conseil européen a, dans ses conclusions (ci-jointes) :

- Salué les progrès faits au regard des droits des citoyens et invité les négociateurs à construire sur la convergence atteinte ;
- Reconnu qu'il y a eu des progrès au regard de l'Irlande sur la convergence sur les principes et objectifs pour la protection de l'Accord du Vendredi Saint et le maintien de la Zone de voyage commune et invité les négociateurs à continuer à raffiner ces principes ;
- Noté que, bien que le Royaume-Uni a déclaré qu'il honorerait ses obligations financières, cela n'a pas encore été traduit dans un engagement ferme et concret ;
- Appelé à la continuation du travail pour consolider la convergence atteinte et poursuivre les négociations afin de commencer la seconde phase des négociations aussi tôt que possible ;
- Déclaré que le Conseil européen de décembre réévaluera l'avancée des progrès pour déterminer si des progrès suffisants ont été faits et, si tel est le cas, adopter des lignes directrices additionnelles en relation avec le cadre de la future relation et les possibles arrangements transitionnels ;

- Invité le Conseil des ministres Article 50 et le négociateur de l'Union à commencer les discussions internes préparatoires sur la future relation et les possibles arrangements transitoires.

Donald Tusk, le président du Conseil européen, s'est montré optimiste indiquant qu'un progrès « insuffisant » « ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de progrès du tout ». Il a également ajouté avoir l'« impression que les rapports sur l'impasse entre l'Union européenne et le Royaume-Uni ont été exagérés » et sentir beaucoup « de bonne volonté » de la part des deux Parties.

Le Brexit, et après ?

L'Union européenne se prépare au scénario « pas d'accord »

Stefaan De Rynck, membre de la Task Force Article 50 de Michel Barnier, a confirmé le 26 octobre que l'Union européenne ne veut pas d'un scénario « pas d'accord » mais y est néanmoins préparée. Il a ainsi déclaré « le Brexit est un processus que nous voulons gérer de manière calme et rationnelle. » « L'absence d'accord aura un impact négatif clair, je pense que cela est clair pour les deux côtés, et plus particulièrement pour l'économie britannique. Mais ce n'est pas un scénario vers lequel les gens veulent travailler. » « Nous nous préparons pour celui-ci, c'est sûr, à 27 mais ce n'est pas un scénario que nous, autour de la table de négociations, voulons porter à la table de négociations. »

Des problèmes logistiques dus au retour des contrôles douaniers

Un rapport du National Audit Office, le « gardien » des dépenses britanniques, publié le 20 octobre, met en garde contre l'augmentation significative de la charge de travail pour les forces aux frontières britanniques. Leur nombre a réduit de 4% ces quatre dernières années. Cependant, si les contrôles existants pour les citoyens non-EEE venaient à être étendus aux citoyens EEE (UE, Liechtenstein, Islande et Norvège), le bureau pour les visas et l'immigration britannique devrait prendre 230% de décisions supplémentaires par an. Si des déclarations en douane sont requises pour commercer entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, le nombre de déclarations en douane pourrait augmenter de 360%. Il faudrait également 300 officiers supplémentaires pour entraîner les forces frontalières existantes en amont du Brexit. En septembre déjà, les douanes britanniques avaient prévenu qu'entre 3000 et 5000 officiers des douanes supplémentaires seraient nécessaires pour traiter les 130 000 nouvelles compagnies soumises aux douanes suite au Brexit. Toujours selon les douanes, un nouvel arrangement douanier avec l'Union européenne pourrait coûter jusqu'à 800 millions de Livres et prendre 7 ans à mettre en place.

Economie et entreprises

Le « Big Five » britannique appelle son négociateur à la clarté sur l'accord de transition

En réaction aux résultats du Conseil européen du 20 octobre, les cinq plus importantes organisations de représentation des intérêts des entreprises – la Confédération des industries britanniques CBI (homologue britannique du MEDEF), la Fédération des petites entreprises FSB, les Chambres de commerce britanniques BCC, l'Institut des directeurs IoD et l'Organisation des fabricants EEF – ont adressé une lettre à David Davis, ministre en charge du Brexit. Elles demandent « un accord urgent sur les arrangements transitoires pour donner aux entreprises la certitude et le temps dont elles ont besoin pour se préparer à un nouveau partenariat économique Royaume-Uni – Union européenne. » « Un accord est nécessaire aussi tôt que possible, puisque les compagnies se préparent à prendre des décisions sérieuses début 2018 qui auront des conséquences sur les emplois et l'investissement au Royaume-Uni. » « Les détails de tout arrangement transitoire comptent : la relation économique qu'auront le Royaume-Uni et l'Union européenne pendant cette période limitée dans le temps doit calquer autant que possible le statu quo. » Les Cinq appellent ainsi au maintien du Royaume-Uni dans le Marché unique et « les termes actuels de l'Union douanière » pendant la période de transition.

« Cela fournirait la plus grande continuité économique et pourrait être convenu rapidement, assurant que les discussions puissent se déplacer rapidement sur la relation future à long terme avec l'Union européenne. » La lettre ne précise pas pour autant la durée de cette période et demande seulement à « ce qu'elle dure jusqu'à ce qu'un nouvel accord entre en force et qu'elle donne suffisamment de temps pour s'ajuster. » Le groupe reconnaît que l'acceptation de nouvelles règles et du jugement de la Cour européenne de Justice créerait des « défis politiques » mais « échouer à le faire créerait une confusion juridique et des obstacles réglementaires, contrecarrant l'efficacité de l'arrangement transitoire et la certitude qu'il cherche à fournir. » Néanmoins, « des mécanismes devraient également être convenus pour permettre au Royaume-Uni de contester toute législation qui lui semble avoir été conçue pour le désavantager. » Enfin, les Cinq enjoignent David Davis d'assurer que la perturbation pour les employeurs soit minimisée autant que faire se peut, « il est vital que les compagnies n'aient à entreprendre qu'un ajustement résultant du retrait de Royaume-Uni et non deux, et que les entreprises, le gouvernement britannique et les autorités européennes aient assez de temps pour faire les changements nécessaires à un aboutissement fructueux du Brexit. »

Jusqu'à 75 000 emplois perdus dans les services financiers

Selon la Banque d'Angleterre, jusqu'à 75 000 emplois pourraient être perdus dans les services financiers suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Ces chiffres sont soumis à changement en fonction de l'accord post-Brexit qui sera conclu et varient en fonction des études. La Banque d'Angleterre a demandé aux banques et autres institutions financières de lui faire parvenir leurs plans de contingence dans l'hypothèse où les relations commerciales entre l'Union européenne et le Royaume-Uni seraient soumises aux règles de l'OMC.

Congrès du patronat britannique CBI : Très vives inquiétudes

Pour Paul Dreschler, président CBI, "L'alarme sonne déjà ». Le Brexit a été le sujet du congrès de la CBI tenu à Londres le 6 novembre. "Pour 10% des entreprises, l'alarme sonne déjà et elles ont commencé à déplacer des effectifs ou à ralentir le recrutement", a souligné dans son discours Paul Drechsler, président du CBI. Le chemin vers le Brexit est un vrai "feuilleton avec un épisode différent chaque semaine".

Lors de son intervention devant le patronat, Theresa May s'est gardée de donner un calendrier précis sur les négociations, se contentant de rappeler vouloir "obtenir un accord sur les détails de la transition le plus tôt possible".

Le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, a de son côté abondé dans le sens des milieux économiques, jugeant que "le temps est compté".

Rod McKenzie, responsable de l'association de transporteurs routiers représentant un parc de 80.000 poids lourds "Nous sommes des somnambules qui allons vers une situation d'urgence nationale", causée par "une paralysie collective", "Les magasins britanniques peuvent être privés de nourriture en deux jours" envisageant des queues de camions remplies de fraises et de tomates au Port de Douvres en cas d'absence d'accord entre Londres et Bruxelles sur les conditions du Brexit.